

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 05047

Numéro SIREN : 903 269 876

Nom ou dénomination : A.I.G 31 CONSTRUCTION METALLIQUE

Ce dépôt a été enregistré le 28/05/2024 sous le numéro de dépôt B2024/015131

BILAN AU 31/12/2022

A - ACTIF

2 - Actif circulant		
Créances autres (3)	1 429	1 429
TOTAL II	1 429	1 429
TOTAL GENERAL (I + II)	1 429	1 429

B - PASSIF

1 - Capitaux propres		
Capital social ou individuel		200
Résultat de l'exercice		372
TOTAL I		572
3 - Dettes		
Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N) (4)		857
TOTAL III		857
TOTAL GENERAL (I + II + III)		1 429

Certifie Conforme



COMPTE DE RESULTAT DU 17/09/2021 AU 31/12/2022

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Production vendue	Services	dont export et livraisons intracommunautaires	57 380
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			57 380
Achats de matières premières et autres approvisionnements <i>(y compris droits de douane)</i>			3 521
Autres charges externes			53 422
Total des charges d'exploitation (II)			56 943
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			437
Produits et charges divers	Impôts sur les bénéfices (VII)		65
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			372

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 05/05/2023

SASU A.I.G 31 CONSTRUCTION METALLIQUE

Capital : 200 euros.

68 rue du feretra, appartement 23a, 31400 TOULOUSE

RCS TOULOUSE 903269876

Le 05/05/2023 à 16 heures, au siège de la société,

Le soussigné :

- Monsieur Islam AYDAMIROV, 68 rue du feretra, appartement 23a, 31400 TOULOUSE, né le 29 août 1985 à Khasavyurt (RUSSIE)

Associé unique et Président de la société Monsieur Islam AYDAMIROV a établi et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31/12/2022.

Il a pris les décisions suivantes

PREMIERE DECISION :

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2022 qui se traduit par un bénéfice de 372 euros

Il approuve les opérations traduites dans ces comptes.

DEUXIEME DECISION :

L'associé unique décide d'affecter le résultat de l'exercice de la manière suivante :

- au poste report à nouveau pour 372 euros

De tout ceci dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions

Fait à TOULOUSE

Le 05-05-2023

Monsieur Islam AYDAMIROV

Certifié conforme
Atul